



## AVIS DE COURSE

### CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

Saison 2022/2023

#### PROGRAMME

Étape 1 : Dimanche 09 Octobre 2022 PORT CAMARGUE (Tous supports)

Étape 2 : Dimanche 06 Novembre 2022 MARSEILLAN (Tous supports)

Étape 3 : Dimanche 20 Novembre 2022 LA GRANDE MOTTE (Tous supports)

Étape 4 : Dimanche ? Avril 2023 SALAGOU (OPTI PAV) MEZE (CATA)

Étape 5 : Dimanche ? Mai 2023 SETE

Étape 6 : Dimanche 11 Juin 2023 BALARUC

<b>Admission des coureurs</b>	Les coureurs devront être munis de leur licence « mention compétition » de l'année en cours, ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs, remplie par les parents. L'autorisation parentale sur la fiche d'inscription ne sera remplie qu'une fois et pour toutes les étapes de la saison. Les inscriptions se font individuellement sur internet : <a href="http://CDV34 - Connexion (pcscloud.net)"><u>CDV34 - Connexion (pcscloud.net)</u></a> Les entraîneurs centralisent les licences et les frais d'inscription à chaque rencontre.
<b>Epreuve régie par</b>	Les règles de course à la voile (RCV 2017-2020 - RCV 2021-2024) Les prescriptions fédérales Les Règles d'Introduction à la régates (RIR) Voir site CDV 34 Le présent avis de course Le règlement du Challenge Départemental Voile légère 2021-2022
<b>Frais d'inscription à l'épreuve</b>	Pour toutes catégories : 7 € par coureur et par étape (15 euros si non préinscrits).
<b>Programme de la journée d'une étape</b>	9h00 : ouverture des inscriptions 9h45 : clôture des inscriptions : 10h00 : briefing organisation 10h15 : briefing coureurs 10h30 : ouverture de l'émargement 10h40 : clôture de l'émargement 11h00 : 1 ère mise à disposition 17h00 : remise des prix
<b>Classements en flotte et par catégories</b>	Voir règlement du CDV34
<b>Classes admises à courir</b>	Optimist, planche à voile, catamaran, support handi-valide
<b>Nombre de courses minimum</b>	Voir règlement du CDV34